Intervention de Christian Desplats, lors du vote de la convention tripartite (Plénière du 28 juin 2013)

Monsieur le Président, mes chers collègues, ne vous inquiétez pas, je ne vais pas faire un nouveau réquisitoire contre ce projet de contournement autoroutier de Marseille, le projet d'autoroute le plus cher jamais mené dans notre pays : **1,2 Md€ pour 10 kilomètres, soit 120 M€ le kilomètre, avec, en plus, 80 ans de tergiversations et de réalisations chaotiques.**

Conçu, en effet, en 1933, comme cela a été dit à l'instant, à une époque où ne circulaient que quelques charrettes, tractions avant et Juvaquatre, et même pas de 2 CV Citroën ni de 4 CV Renault, ce projet s'avère aujourd'hui totalement inadapté aux conditions de vie et de circulation actuelles, où la priorité doit être donnée au transport collectif pour éviter la thrombose permanente de nos entrées de ville.

Véritable aspirateur à voitures, cette rocade autoroutière, conçue à l'époque du tout-bagnole, ne réduira pas l'asphyxie de nos quartiers et ne permettra sans doute pas de fluidifier les déplacements du quotidien, comme l'a démontré la malheureuse expérience du périphérique ou des voies sur berges à Paris, qui sont aujourd'hui en passe de fermeture avec l'assentiment de la grande majorité des citoyens parisiens.

En fait, la L2, c'est un peu notre voie Pompidou à nous, avec **50 ans de retard et à contresens de l'histoire.**

Notre opposition à ce projet pharaonique est connue et, malheureusement, nous le savons, notre voix n'est pas entendue, mais ce que nous voulons dénoncer aujourd'hui, ce sont les conditions juridiques et financières dans lesquelles ce projet nous est présenté.

Par délibération du 30 octobre 2009, notre Assemblée vous avait donné mandat pour négocier avec l'État un versement de la participation de la Région étalé sur la durée de la concession ou du partenariat public-privé, soit sur 20 ou 30 ans. Or, aujourd'hui, on apprend que le principe d'un versement sur la durée des travaux, soit cinq à six ans, était, en fait, en discussion avec l'État depuis deux ans, sans qu'aucune information n'ait été donnée aux élus et sans qu'un nouveau mandat n'ait été demandé à notre Assemblée.

Entre-temps, et alors même que cette modification importante était déjà négociée, vous nous proposiez, le 24 juin 2011, d'approuver un programme pluriannuel d'investissement, démarche exemplaire de prévision et de programmation, nous disait-on**, où le financement de la L2 figurait encore pour 14 M€ par an à partir de 2014, et aujourd'hui, on nous propose de faire voter en éclats ce PPI et de voter un financement de 40 M€ en 2014 et de 65 M€ en 2015 ; à croire que notre Région adore se faire rouler par l'État pour financer ses projets dispendieux, mal conçus et mal financés, comme les tunnels de Toulon et de Tende, la LEO, le PDMI, sans parler, bien entendu, d'ITER ou de feu la LGV.**

En visite à Marseille, Frédéric CUVILLIER, ministre des Transports, avait promis que l'État ferait un effort ; où est l'effort quand il refile aux collectivités un PPI mal négocié, mal ficelé,

ou plutôt trop bien ficelé par le PPiste, le groupe Bouygues, auquel on nous demande, c'est un comble, de verser directement notre participation ?

C'est, encore une fois, la politique du fait accompli que nous ne pouvons accepter, surtout dans le contexte financier actuel, où sans fiscalité et sans ressources propres, nous avons déjà les plus grandes difficultés à financer nos propres politiques et nos propres programmes.

Oui, les Marseillais en ont assez de cette gabegie et de ce chantier ! Oui, il faut maintenant achever ce qui a été commencé, notamment la L2 Est ! **Mais est-ce bien à la Région, qui n'en a pas vraiment les moyens, de financer cet équipement autoroutier de l'État, au détriment des transports ferroviaires qui, eux, sont de sa compétence, d'autant que l'on peut d'ores et déjà s'attendre à de nombreux surcoûts,** notamment pour remettre aux nouvelles normes les parties déjà réalisées, notamment, cela a été dit, pour le traitement des particules fines auxquelles seront exposés les riverains, la remise en état de sections dégradées ou les inévitables retards de travaux ?

Notre groupe ne peut accepter que nos prochains budgets soient plombés par ce projet devenu ubuesque ; c'est pourquoi, Monsieur le Président, mes chers collègues, nous voterons **contre** cette délibération.